



Secteur stagiaires - stagiaires@bordeaux.snes.edu

François Boudet (06.12.51.76.56) Maitane Cocagne (05.57.81.62.42)

Du 16 novembre au 7 décembre c'est le moment de saisir ses vœux de mutation !

Le serveur SIAM ouvre ce mercredi 16 novembre à 12h00 et fermera le mercredi 7 décembre à 12h00. Si vous avez des difficultés à vous connecter sur SIAM via I-Prof, contactez-nous. Et surtout, n'attendez pas les derniers jours pour saisir des vœux, tout est modifiable donc mieux vaut tester le serveur pour ne pas avoir de mauvaise surprise.

L'action du SNES-FSU ne se limite pas à de l'information et du conseil pendant cette période. Nous vous précisons qu'à partir du 8 décembre vous pouvez modifier tous vos vœux sur le document de confirmation à imprimer. Contactez-nous à ce moment-là si vous avez des questions. A partir du 9 janvier vous pouvez prendre connaissance de votre barème et nous signaler toute information qui paraît différente de ce que nous vous avons expliqué afin de faire corriger votre barème si l'administration se trompe.

Le SNES-FSU informe tous les stagiaires jusqu'au mois de décembre

Nous avons fait le choix d'une information de qualité à destination de tous les stagiaires afin que chacune et chacun d'entre vous bénéficie d'une présentation claire des règles du mouvement et des conseils sur votre situation personnelle. Deux stages ont été organisés les 20 octobre et 10 novembre et ont permis à près de soixante stagiaires de bénéficier de ces informations pendant près de deux heures et demi. Plus de deux cents stagiaires n'ont malheureusement pas encore pu bénéficier de ces informations et conseils, c'est pourquoi nous organisons trois nouvelles réunions, plus courtes, sur les pauses méridiennes sur les sites de l'INSPÉ :

- **vendredi 18 novembre à Mérignac** de 12h30 à 13h30 ;
- **jeudi 24 novembre à Mérignac** de 12h30 à 13h30 ;
- **vendredi 25 novembre à Caudéran** de 12h30 à 13h30.

Inscrivez-vous si possible par mail pour participer afin que l'on prévoit une salle adaptée et que l'on vous communique le numéro de la salle qui nous sera attribuée :

stagiaires@bordeaux.snes.edu

Un suivi personnel jusqu'au mois de mars pour les adhérents

La période des mutations est chargée pour les militants du SNES-FSU qui font le travail de conseil et de suivi en plus de leur travail devant les classes. Nous traitons donc en priorité les situations des adhérents pendant la période de saisie des vœux. La vérification des barèmes en janvier est aussi un travail que nous réservons prioritairement aux adhérents.

Tous les stagiaires syndiqués ont reçu cette semaine la publication spéciale mutations de 32 pages qui présente le calendrier, les éléments de barème et les pièces justificatives à fournir ! C'est un très bon outil pour répondre à la plupart de vos questions.

Tous les stagiaires syndiqués peuvent remplir une fiche de suivi de leur mutation via l'espace adhérent. Cette fiche vous permet de faire une liste de vœux et de calcul de barème et de nous la renvoyer pour vérification de votre stratégie.

Des permanences sont mises en place au 138 rue de Pessac à Bordeaux en présentiel ou par téléphone, tous les jours de 14h à 17h, afin de vous répondre et de prendre le temps d'étudier une stratégie avec vous. Le nombre de créneaux n'étant pas indéfini, nous sommes aussi obligés de privilégier les adhérents.

N'abordez pas les mutations sans être accompagné.e.s par le SNES-FSU, adhérez !

Chaque année, près de 40% des stagiaires adhèrent au SNES-FSU pour la qualité de l'accompagnement que nous proposons pendant les procédures liées aux mutations ou à la titularisation. Pourquoi pas vous ?

L'adhésion c'est ce qui permet au syndicat de fonctionner et d'être disponible et efficace. L'adhésion c'est ce qui vous permet d'avoir accès à toutes les informations et à un suivi de qualité tout au long de l'année.

L'adhésion pour les stagiaires c'est 99 euros à l'année pour les certifiés.e.s et 119 euros pour les agrégés.e.s, qui peuvent être mensualisés, et avec 66% de crédit d'impôt qui portent le montant des adhésions à moins de 40 euros à l'année.

[Adhérer au SNES-FSU](#)

Adhérer au SNES-FSU



SNES-FSU section académique de Bordeaux

Permanence générale du lundi au vendredi de 14h à 17h30

05.57.81.62.40 | <https://bordeaux.snes.edu/> | s3bor@snes.edu

SNES-FSU, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux